



Didier LE GAC
Député du Finistère
3^{ème} circonscription – Brest Rural
didier.legac@assemblee-nationale.fr

Monsieur Michel Laforcade
Coordinateur national pour les métiers de l'autonomie
Sous couvert du Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75 007 Paris

Saint-Renan, le 22 janvier 2021

Monsieur,

Che Michel Laforcade,

En novembre dernier, sur proposition de la Ministre déléguée chargée de l'Autonomie, le Premier Ministre vous a nommé coordinateur national pour les métiers de l'autonomie.

À ce titre, vous avez la charge de piloter et mettre en œuvre la feuille de route stratégique de mobilisation et d'accélération en faveur de l'attractivité des métiers médico-sociaux.

En Bretagne, le médico-social est un secteur de poids. Les acteurs du secteur sont extrêmement structurés, et coordonnés entre eux.

Dans le Finistère, une union inédite employeurs-syndicats est d'ailleurs mise en place depuis juin 2020. Ce collectif de 27 structures employeuses du secteur médico-social et de trois de leurs organisations syndicales de salariés œuvre à faire reconnaître le droit pour tous les personnels du médico-social à percevoir la prime en direction des professionnels dits « en première ligne » (cf. présentation en pièce jointe de la « Mobilisation pour la reconnaissance des professionnels du secteur social et médico-social »).

Cette structuration des acteurs est un réel atout, à l'heure où le contexte particulier de la crise sanitaire rappelle combien le travail de l'ensemble des professionnels intervenant dans les secteurs sanitaire, social et médico-social est essentiel.

Evidemment, je me réjouis donc que le Gouvernement ait décidé de prendre des mesures rapides pour mieux les reconnaître et les rémunérer (décret n° 2020-1152 du 19 septembre 2020, mettant en œuvre la revalorisation de 183€ nets par mois signée le 13 juillet 2020 dans le cadre de l'accord du Ségur de la Santé).

.../...

Permanence parlementaire : 11 rue de Kerzouar BP 30089 29290 SAINT-RENAN
Tél. 02 98 33 02 20

Accueil du public de 9h à 12h du lundi au vendredi et sur rendez-vous l'après-midi et le samedi

Correspondance à Paris : 126 rue de l'Université 75007 PARIS

Retrouvez-moi sur mon blog : www.didierlegac.bzh



- D'un côté, cette mesure s'applique aux agents des établissements publics de santé ainsi que des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).
- De l'autre côté, pour les autres types d'établissements et de services, et notamment les établissements et services sociaux et médicosociaux (ESSMS), une éventuelle extension des décisions de revalorisations prises dans le cadre du Ségur est à l'étude.

C'est l'objet-même de l'expertise complémentaire dont vous avez la charge.

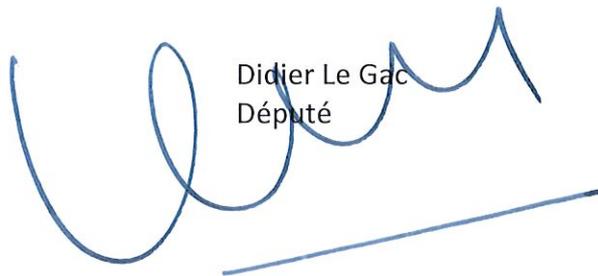
Dans ce cadre, et parce que la différence de traitement entre catégorie de professionnels est de plus en plus mal vécue au quotidien pour les « oubliés du Ségur », je souhaite attirer votre attention sur l'urgence à trouver une réponse dédiée.

A toute fin utile, je vous adresse ci-joint copie d'articles de presse retraçant la mobilisation sur le terrain pour une extension des décisions de revalorisations prises dans le cadre du Ségur.

Dans le cadre des travaux menés par votre mission, je précise que je suis à votre disposition pour vous mettre en contact avec ces acteurs finistériens du secteur médico-social pour tout échange de vues que vous jugeriez utile, et vous invite à venir les rencontrer.

Dans l'attente de votre retour d'information, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

merci de votre écoute,


Didier Le Gac
Député

PJ :

- Présentation de la « Mobilisation pour la reconnaissance des professionnels du secteur social et médico-social » ;
- Articles de presse divers sur les « oubliés du Ségur » et la prime de 183 euros.

Copie à :

- Monsieur Olivier Véran, Ministre des Solidarités et de la Santé ;
- Madame Brigitte Bourguignon, Ministre Déléguée en charge de l'Autonomie.

Permanence parlementaire : 11 rue de Kerzouar BP 30089 29290 SAINT-RENAN
Tél. 02 98 33 02 20

Accueil du public de 9h à 12h du lundi au vendredi et sur rendez-vous l'après-midi et le samedi
Correspondance à Paris : 126 rue de l'Université 75007 PARIS
Retrouvez-moi sur mon blog : www.didierlegac.bzh

MOBILISATION POUR LA RECONNAISSANCE DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL.

27 associations et organisations de l'Économie Sociale et Solidaire du Finistère avec 3 organisations syndicales

MOBILISEES ENSEMBLE pour demander la RECONNAISSANCE DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL.



Ce matin (17/06/2020) se tenait une conférence de presse au Family à Landerneau. Les associations et organisations syndicales présentes ont redit les raisons de leur mobilisation et leurs revendications ; un courrier a également été adressé à Madame la Préfète de Bretagne, au Préfet du Finistère, à la Présidente du Conseil Départemental, au Directeur de l'ARS Bretagne, au Directeur de la Direction Territoriale de l'ARS du Finistère, au Directeur de la Cohésion Sociale du Finistère, au Président de la Région Bretagne, aux Députés et Sénateurs.

DES ANNONCES

Le 15 avril dernier, le Premier Ministre annonçait le versement d'une prime pour valorisation des professionnels des services et établissements médico-sociaux ayant œuvré pour faire barrière et limiter au maximum la pandémie durant la période de crise sanitaire déclarée le 12 mars.

<https://www.donbosco.asso.fr/actualites/mobilisation-pour-la-reconnaissance-des-professionnels-du-secteur-social-et-medico-social>

Le 7 mai, Monsieur le Ministre des Solidarités et de la Santé annonçait en conférence de presse le versement de la « prime aux professionnels » dans les meilleurs délais pour les personnels des Centres Hospitaliers et des EHPAD.
C'est une bonne nouvelle !

MAIS ... Extrait du courrier susmentionné

"Une nouvelle fois, les salariés du secteur social et médico-social semblent les grands oubliés de cette reconnaissance nationale. Pourtant, ils ont, avec compétence et malgré les risques sanitaires, poursuivi leur tâche auprès des personnes fragiles et dépendantes. L'absence de reconnaissance de ce travail pourtant indispensable nous paraît inappropriée et un signal préjudiciable à leur engagement professionnel.

De ce fait, il apparaît unanimement indispensable, aux organisations de l'Économie Sociale et Solidaire et aux organisations syndicales, que la prime soit à présent allouée et versée à l'intégralité des professionnels de nos établissements sociaux, médico-sociaux, aux professionnels des services d'aide et d'accompagnement à domicile et aux professionnels des crèches comme annoncé le 15 avril.

La crise sanitaire a mis en exergue l'importance du travail de l'ensemble de ces professionnels au service de l'intérêt général, notamment envers les publics les plus vulnérables et/ou dépendants.

Ces professionnels sont légitimes pour bénéficier des mêmes dispositions que leurs collègues des Centres Hospitaliers et des EHPAD."

"La présente demande est réalisée indépendamment des démarches nationales concernant la revalorisation des métiers et des secteurs d'activité sanitaires, sociaux et médico-sociaux en cours. Nous suivons, bien entendu, avec le plus grand intérêt ces travaux avec une attente particulière de revalorisation salariale forte et cohérente pour tous nos professionnels."

Dans les 2 semaines à venir, l'ensemble des associations signataires, avec les organisations syndicales rencontreront les parlementaires du département, avec l'ambition de porter cette mobilisation aux niveaux régional et national.

Et si tout commençait en Finistère ?

Oubliés du Ségur en Finistère : « Cette prime de 183 euros, c'est un mois de courses »

Ces salariées des Genêts d'or ne comprennent pas pourquoi elles ne peuvent pas toucher la prime de 183 €, alors que des aides-soignantes à l'hôpital en bénéficient. | OUEST-FRANCE [Ouest-France](#) Delphine VAN HAUWAERT. Publié le 22/01/2021

Pour Cyril, père de trois enfants, 183 €, c'est une semaine de courses . Avec cette somme, sa collègue Sandra remplirait le frigo pour un mois . Ces aides-soignants au foyer médicalisé Le Triskel, à Plougonven ([Finistère](#)), touchent entre 1 400 et 1 500 € par mois. Ne pas obtenir cette prime, c'est un manque à gagner important pour eux.

« Injustice »

Ils font partie de ceux que l'on appelle « les oubliés du [Ségur de la santé](#) », qui, à l'été 2020, actait la revalorisation salariale des personnels des établissements de santé et des Ehpad, à hauteur de 183 € par mois, excluant les salariés du secteur social et médico-social.

Une injustice , dénoncée [une nouvelle fois](#), jeudi 21 janvier 2021, par les syndicats CGT et Sud, mais aussi des responsables d'association, [lors d'un rassemblement suivi d'une opération escargot à Morlaix](#) (Finistère).

Parmi les quelque 220 salariés ayant participé à cette mobilisation départementale, Carole et Karine, aides-soignantes à la maison d'accueil spécialisée des Genêts d'or, où était organisé le rassemblement.

C'est dégueulasse , lance Karine, pour qui, là encore, 183 €, ce n'est pas rien . Avec treize ans d'ancienneté, elle gagne 1 500 € par mois, primes comprises. On fait des horaires d'hôpitaux, avec une amplitude allant de 7 h à 21 h 30, et on travaille un week-end sur deux et les jours fériés , précise Carole.



Jeudi 21 janvier 2021, environ 220 salariés se sont rassemblés aux Genêts d'or de Ploujean, à Morlaix, pour dénoncer le non-versement d'une prime de 183 €. | OUEST-FRANCE

Toilettes, activités, sorties... Les deux jeunes femmes s'occupent de personnes en situation de lourd handicap. Il y a des problèmes de comportement parmi les personnes accueillies, reprend Karine. Mais on aime notre métier. Simplement, on ne veut pas le faire pour rien.

De gros écarts de salaire

Outre le non-versement de cette prime, l'aide-soignante ne comprend pas les écarts de salaires constatés dans ce secteur. Selon Joël Goron, directeur général des Genêts d'or, ces différences entre des professionnels qui s'occupent de personnes âgées et d'autres en charge de personnes en situation de handicap peuvent aller jusqu'à 300 € ».

Les disparités sont encore plus flagrantes quand ce sont les salariés d'une même entreprise qui ne touchent pas le même salaire, comme c'est le cas à l'hôpital. « **On va parfois faire des remplacements dans des services qui, eux, obtiennent les 183 €** », indique Cyril, du Triskel, à Plougonven, service en charge des traumatisés crâniens dépendant du centre hospitalier des pays de Morlaix (CHPM). L'aide-soignant le reconnaît : « **Ça peut créer une mauvaise ambiance.** »

Perte d'attractivité

En tout, dans le pays de Morlaix, ils sont « **40 agents du CHPM à être exclus du Ségur** », dénonce Christophe Boudrot, de la CGT, citant, outre le Triskel, le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et le centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA).

Si l'on prend en compte toutes les structures privées ou associatives sur le département, ils sont 8 000 à réclamer cette hausse de salaire.

Cela n'aide pas à améliorer l'attractivité de ces métiers, au contraire. Il y a une incidence sur le recrutement, déplore le directeur des Genêts d'or. Avec un impact sur le quotidien des aides-soignantes à la Maison d'accueil spécialisée qui, double peine, se retrouvent à travailler davantage « **quand le matin** on est deux au lieu de trois en poste. De quoi avoir « **parfois envie** d'aller travailler ailleurs.

« Le métier devient de plus en plus difficile » : des « oubliés du Ségur » manifestent à Lannilis

Sentiment de fatigue généralisé lié à la solitude des tâches, frustration de ne pouvoir faire son travail correctement, au détriment des résidents. Voilà un exemple de la colère des « oubliés du Ségur », au sein du Penty, petite structure familiale située à Lannilis (Finistère). Ils racontent leur quotidien.

Quelques-uns des personnels soignants, ce mercredi après-midi, devant la résidence des Amitiés d'Armor de Lannilis (Finistère), Le Penty. | DR
Ouest-France Gaël HAUTEMULLE. Publié le 21/01/2021

La colère, comme la mobilisation, est nationale : partout en France, les salariés des secteurs social et médico-social, oubliés du Ségur de la Santé, débrayent et se rassemblent ce jeudi 21 janvier 2021, pour demander une revalorisation salariale de leurs métiers, qui ne bénéficieront pas de la prime de 183 €.

Ce sera le cas, par exemple, de 10 h 30 à 11 h 30, au Penty de Lannilis (Finistère), en cette journée de vaccination ! Dans cet Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), adossé à un foyer d'accueil médicalisé (FAM), structure privée à but non lucratif gérée par les Amitiés d'Armor, une trentaine de salariés s'occupent d'une trentaine de résidents au cœur du pays des Abers.

Esprit d'équipe et solidarité

« Ici, ce qui nous sauve, c'est notre excellent esprit d'équipe et notre solidarité, liés à la dimension familiale de notre structure, témoigne une jeune aide-soignante. Malgré cela, le métier devient de plus en plus difficile. »

En cause, l'enchaînement et la cadence des tâches répétitives, le plus souvent seul, les maux de dos et la fatigue physique liés aux dépendances de plus en plus lourdes.

Et surtout la lassitude morale **« de ne plus pouvoir faire son métier, correctement ou tout simplement, confie une monitrice-éducatrice. On court partout, on aide nos collègues soignants pour les toilettes, les repas, les levers ou les couchers. Après cela, il ne reste plus beaucoup de temps ni d'énergie pour entretenir les capacités cognitives de nos résidents. Ni même d'argent, bien souvent, pour lancer les projets. »**

Sentiment d'injustice

À la nouvelle organisation du travail, lourde conséquence de la pandémie du coronavirus, s'est donc ajouté ce sentiment d'injustice de ne pas voir son salaire revalorisé (entre 20 et 30 € selon le temps d'activité, partiel pour toutes et tous) et de se voir exclu de la prime de 183 €.

Une injustice entretenue y compris au sein de la petite équipe de salariés. Malgré « **le flou total sur un versement prochain** », les salariés s'indignent que, « **pour le même travail, mais selon l'étage d'affectation dans la résidence, certains pourraient être concernés par la mesure, et d'autres pas !** »

Ploudalmézeau. Les salariés de la Maison d'accueil Ty-huel, oubliés du Ségur !



Les salariés lors de leur débrayage devant la MAS, maison qui accueille aujourd'hui 40 adultes en grande dépendance (polyhandicapés ou autistes), et 10 de plus d'ici 2022. | OUEST-FRANCE – 13/01/21

Mardi 12 janvier 2021, les salariés de l'association Les Genêts d'or de Ploudalmézeau (Finistère) ont débrayé devant la Maison d'accueil (MAS) de Ty-Huel. L'objectif était d'alerter l'opinion sur l'iniquité de traitement des salaires entre les différents secteurs du soin.

Recrutement à la peine

« Le manque de valorisation des salariés du secteur médico-social a de graves conséquences sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Un secteur qui, de plus en plus, peine à recruter... », expliquent-ils.

L'appel avait été lancé par la CFDT en soutien aux manifestations organisées ce même jour à Paris, en vue de l'intégration du secteur médico-social dans les accords du Ségur.



Découvrez nos formations
de la 4^e à la licence professionnelle

Établissement privé sous contrat avec l'État

JE DÉCOUVRE



Publié le 21 janvier 2021 à 15h52 Modifié le 21 janvier 2021 à 19h12

FO Brest Métropole appelle à la grève dans les Ehpad de la ville le mardi 26 janvier



« Faute d'avoir reçu de réponse à la demande de délibération de la métropole pour l'application de la prime grand âge aux auxiliaires de soins des Ehpad », FO Brest Métropole a déposé un préavis de grève pour mardi prochain. (Photo d'illustration Le Télégramme/Claude Prigent)

Lecture : 3 minutes.

Le syndicat FO Brest Métropole a déposé un préavis de grève des personnels des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) de la ville de Brest pour le mardi 26 janvier. Le conflit porte sur l'attribution de la prime « grand âge » et les accords du Ségur de la santé.

Un préavis de grève des personnels des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) de la ville de Brest a été déposé, pour le mardi 26 janvier, par le syndicat FO Brest Métropole. L'appel concerne 150 salariés des deux Ehpad de la ville, Kerlévenez à Bellevue et Louise-Le Roux-Antoine-Salaün à Recouvrance, ainsi que le foyer-logements de Poul-ar-Bachet, tous gérés par le centre communal d'action sociale (CCAS) de Brest Métropole. Le conflit porte sur l'attribution de la prime « grand âge » aux

auxiliaires de soins territoriaux et sur la mise en place du Ségur de la santé.

Délibération du conseil municipal

Le syndicat affirme avoir posé ce préavis « faute d'avoir reçu de réponse à la demande de délibération de la Métropole pour l'application de la prime grand âge aux auxiliaires de soins des Ehpad. Une délibération est obligatoire pour verser cette prime, qui ne coûtera rien à la collectivité puisqu'elle est entièrement financée par la Sécurité sociale. Cette prime mensuelle sera de 118 € brut pour un agent à temps complet, et proratisée en fonction du temps de travail. Le décret permet une rétroactivité au 1er mai 2020 », écrit le syndicat, qui estime que Brest Métropole ne semble pas avoir « beaucoup de gratitude ni de reconnaissance à l'égard de ses personnels des Ehpad, qui ont en commun des conditions de travail difficiles et un engagement important dans leurs métiers. Ils sont fatigués et excédés du peu de considération qui leur est porté. La mobilisation lors du premier confinement a été forte dans ces établissements, et a conduit tout le monde à modifier brutalement son organisation. Dans d'autres collectivités, la prime a déjà été versée », ajoute le syndicat.

Pas d'information sur les dispositions du Ségur

Par ailleurs, les personnels attendent aussi la mise en place des accords du Ségur de la santé. « Le décret d'application est attendu. La colère des agents vient du fait que l'employeur ne se prononce pas plus sur ce sujet, ne communique pas, ne transmet pas les informations qu'il possède, qui pourraient rassurer les agents sur le versement du plan Ségur. Les personnels se sentent oubliés de la collectivité. Ils ont donné sans rien recevoir et sont en attente de plus de transparence de la part de leur employeur », conclut FO Brest Métropole.

Une délégation a été reçue ce jeudi après-midi, à 16 h, par l'élue Bernadette Abiven, vice-présidente de Brest Métropole chargée des ressources humaines. « Les conditions de travail des personnels sont complexes du fait de la crise sanitaire, mais 30 à 35 agents sont venus en renfort dans les Ehpad. Nous travaillons sur l'éligibilité de la prime grand âge. Une délibération devrait être prise le 29 janvier pour verser la prime de 118 € aux agents qui y ont droit, avec application rétroactive », a réagi Brest Métropole ce jeudi soir, soulignant la qualité du travail réalisé par les agents. Cependant, concernant les 183 € du

Séguir : « Le flou persiste du côté du gouvernement. On ne veut pas s'engager avant la sortie d'un texte clair ».

FO Brest Métropole appelle à la grève dans les Ehpad le 26 janvier

● Un préavis de grève des personnels des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) de Brest a été déposé, pour le mardi 26 janvier, par le syndicat FO Brest Métropole. L'appel concerne 150 salariés des deux Ehpad de la ville, Kerlévenez à Bellevue et Louise-Le Roux-Antoine Salaün à Recouvrance, ainsi que le foyer-logements de Poul-ar-Bachet, tous gérés par le centre communal d'action sociale (CCAS) de Brest Métropole. Le conflit porte sur l'attribution de la prime « grand âge » aux auxiliaires de soins territoriaux et sur la mise en place du Ségur de la santé.

Délibération du conseil

Le syndicat affirme avoir posé ce préavis « faute d'avoir reçu de réponse à la demande de délibération de la Métropole pour l'application de la prime grand âge aux auxiliaires de soins des Ehpad. Une délibération est obligatoire pour verser cette prime, qui ne coûtera rien à la collectivité puisqu'elle est entièrement financée par la Sécurité sociale. Cette prime mensuelle sera de 118 € brut pour un agent à temps complet, et proratisée en fonction du temps de travail. Le décret permet une rétroactivité au 1^{er} mai 2020 », écrit le syndicat, qui estime que Brest Métropole ne semble pas avoir « beaucoup de gratitude ni de reconnaissance à l'égard de ses personnels des Ehpad, qui ont en commun des conditions de travail difficiles et un engagement important dans leurs métiers. Ils sont fatigués et excédés du peu de considération qui leur est porté. La mobilisation lors du premier confinement a été forte dans ces établis-

sements, et a conduit tout le monde à modifier brutalement son organisation. Dans d'autres collectivités, la prime a déjà été versée », ajoute le syndicat.

Pas d'information sur les dispositions du Ségur

Par ailleurs, les personnels attendent aussi la mise en place des accords du Ségur de la santé. « Le décret d'application est attendu. La colère des agents vient du fait que l'employeur ne se prononce pas plus sur ce sujet, ne communique pas, ne transmet pas les informations qu'il possède, qui pourraient rassurer les agents sur le versement du plan Ségur. Les personnels se sentent oubliés de la collectivité. Ils ont donné sans rien recevoir et sont en attente de plus de transparence de la part de leur employeur », conclut FO Brest Métropole.

Une délégation a été reçue ce jeudi après-midi, à 16 h, par l'élue Bernadette Abiven, vice-présidente de Brest Métropole chargée des ressources humaines. « Les conditions de travail des personnels sont complexes du fait de la crise sanitaire, mais 30 à 35 agents sont venus en renfort dans les Ehpad. Nous travaillons sur l'éligibilité de la prime grand âge. Une délibération devrait être prise le 29 janvier pour verser la prime de 118 € aux agents qui y ont droit, avec application rétroactive », a réagi Brest Métropole ce jeudi soir, soulignant la qualité du travail réalisé par les agents. Cependant, concernant les 183 € du Ségur : « Le flou persiste du côté du gouvernement. On ne veut pas s'engager avant la sortie d'un texte clair ».

Les personnels de la résidence du Penty ont débrayé, ce jeudi matin, car ils sont exclus du Ségur de la santé.



LANNILIS

Débrayage du personnel « oublié du Ségur » de la Résidence Le Penty

Jeudi matin, les personnels de la Résidence Le Penty, géré par l'association Les Amitiés d'Armor, ont débrayé. « Oubliés du Ségur de la santé, ils en appellent au gouvernement.

« Nous demandons à monsieur le Premier ministre et à monsieur le Président de la République la reconnaissance et la franche revalorisation générale des carrières médicales et non médicales, se traduisant par une augmentation qui corresponde aux qualifications et responsabilités de ces métiers, déclarent-ils. L'équité de traitement dans l'attribution des mesures

salariales, issues du protocole d'accord du Ségur de la santé, l'attribution immédiate des 183 euros pour l'ensemble du personnel des secteurs du médico-social et social ».

« Les applaudissements ne suffisent plus ! »

« Il y a des disparités de salaire entre des gens qui font le même métier, remarque le personnel. Nous sommes des professionnels du soin, du social, du médico-social, nous sommes là pour soigner, accompagner les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les personnes vulnérables. Les applaudissements ne suffisent plus ! Nous laissons notre santé au travail et, pour beaucoup d'entre nous, nous n'arrivons pas à finir le mois ! Nous sommes en sous-effectif, nous manquons de moyens humains et financiers pour accompagner les personnes que nous accueillons, dans le respect et

la dignité ».

Le personnel soutenu par la direction

« Face à la crise sanitaire, nous sommes mobilisés pour prendre en charge et accompagner les résidents que nous accueillons, et pour qui le manque de contact avec les familles et leurs proches a été une période difficile à vivre ; manque de temps pour écouter, parler, reconforter. Nous réclamons de meilleures conditions de travail, nous manquons de moyens humains face à une charge de travail qui augmente ; une revalorisation salariale pour tous les corps de métier du soin, du social et du médico-social. Nos conditions de travail se dégradent ! ». Et le personnel ajoute : « La direction de l'association Les Amitiés d'Armor nous soutient dans notre démarche et agit aussi avec les fédérations, pour que le Ségur aboutisse aussi pour le secteur du handicap ».

Une grosse cinquantaine de personnels des Amitiés d'Armor a manifesté ce jeudi après-midi à Brest. D'autres s'étaient mobilisés en matinée au Conquet ou à Lannilis. Le Télégramme/Pierre Chapin



Nouvelle manifestation des « oubliés du Ségur » aux Amitiés d'Armor

Une partie des personnels des Amitiés d'Armor, exclue des accords Ségur, a manifesté ce jeudi après-midi, devant le siège de l'association, à Brest, pour dénoncer une « injustice ».

● Une semaine après la mobilisation initiée par Sud Santé, les trois organisations syndicales FO, CGT et CFE-CGC appelaient à leur tour à un débrayage d'une heure et à un rassemblement devant le bâtiment de la direction des Amitiés d'Armor, rue de Lanrédec, à Brest, ce jeudi. Le motif demeure le même : sept services (environ 100 équivalents temps plein sur 500, selon la direction) ne bénéficieront pas de la prime mensuelle de 183 €, promise par les

accords du Ségur de la santé.

« Résultat, des gens qui ont le même diplôme, s'investissent tout autant, vont gagner moins que leurs collègues d'un autre service, parfois dans le même bâtiment, comme à la résidence Le Penty, à Lannilis », déplore Élodie Michallat, élue CFE-CGC. « On est déjà dans des métiers où il y a beaucoup de temps partiels et qui sont peu attractifs : là, on instaure une inégalité de traitement. C'est insupportable, alors qu'on a toujours cette crise covid à gérer ».

La présidence soutient le mouvement

Quant aux agents qui doivent bénéficier de cette prime, ils en attendent toujours le versement, puisque l'Agence régionale de santé (ARS) n'a pas encore débloqué les fonds... « Mais certaines structures ont anticipé et ont déjà versé au moins une partie », précisent les agents brestois.

Joint à l'issue d'une rencontre avec une délégation syndicale, le président des Amitiés d'Armor, Christian

Bergot, promet un versement « avec le salaire de février », si l'ARS respecte son calendrier. « Nous n'avons pas la trésorerie suffisante pour l'avancer ». En revanche, il assure partager le sentiment d'injustice des personnels : « On ne peut que soutenir leur mobilisation. Ce vendredi, on va se réunir avec les grandes associations finistériennes, pour essayer de faire pression sur l'ARS et le ministère du Travail, afin que nos personnels puissent bénéficier de cette prime ».

Un message reçu avec satisfaction par les manifestants, qui regrettent toutefois que l'association ne fasse pas un « geste » envers les personnels lésés. « On n'exclut pas de le faire, si nos démarches n'aboutissent pas. Mais ce serait extrêmement difficile et nécessiterait de réévaluer tous nos postes de dépense », prévient Christian Bergot.

T Sur [letelegramme.fr](https://www.letelegramme.fr)

La vidéo